



S.M.E.A. de la Basse-Limagne

Envoyé en préfecture le 18/06/2026

Reçu en préfecture le 18/06/2026

Publié le

ID : 063-256300187-20260617-2026_06_34-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Comité Syndical du
17/06/2026

Délibération
n° 2026-06-34

Date de convocation :
05/06/2026

Nombre de membres
en exercice : 91
Nombre de membres
présents : 79
Nombre de suffrages
exprimés : 84

VOTE :
Pour : 83
Contre : 0
Abstention : 1

Secrétaire de
séance :
Agathe DEMAS

*La présente délibération
peut faire l'objet d'un
recours contentieux devant
le Tribunal administratif de
Clermont-Ferrand dans un
délai de deux mois à
compter de sa publication.
La juridiction compétente
peut notamment être saisie
via une requête remise ou
envoyée au greffe du
tribunal administratif ou par
l'application Télérecours
citoyen accessible à partir
du site www.telerecours.fr*

L'an deux mil vingt-six, le 17 juin, le Comité Syndical de la BASSE-LIMAGNE, s'est réuni à JOZE, sous la Présidence de Madame Amalia QUINTON.

Etaient présents : Voir liste jointe.

Objet : Election des membres de la Commission d'appel d'offres

Monsieur le Président procède à l'élection des membres de la Commission d'appel d'offres. Il rappelle que cette commission chargée de l'ouverture des plis et de l'examen des offres doit être composée de cinq membres titulaires en sus du Président et doit comporter autant de membres suppléants que de titulaires.

Madame la Présidente, Amalia QUINTON, est présidente de droit de la Commission d'Appel d'Offres.

Les autres membres de la commission sont les suivants :

Membres titulaires : Madame Valérie RATELADE (Riom Limagne et Volcans), Mme Agathe DEMAS (Riom Limagne et Volcans), Monsieur Christophe BARILLET (Riom Limagne et Volcans), Madame Marie-Pierre BOURDIER (Plaine Limagne), Monsieur Afonso FERNANDES (Clermont Auvergne Métropole).

Membres suppléants : Monsieur Jean-Pierre RODIER (Mur-sur-Allier), Monsieur Clément VALOIS (Clermont Auvergne Métropole), Monsieur Romain VEYRIERE (Clermont Auvergne Métropole), Madame Emilie ARTANCE (Plaine Limagne), Madame Célia FERREIRA (Clermont Auvergne Métropole).

FAIT & DELIBERE, les mêmes
Jour, mois et an que ci-dessus.

La Présidente,
Amalia QUINTON

